



Déclaration préalable de la FSU au CTPD du 20 septembre 2011.

Nous avons bénéficié à cette rentrée dans l'Oise de visites de haut niveau pour promouvoir tel ou tel dispositif vitrine (internat d'excellence de Noyon) ou telle ou telle orientation précoce vers l'apprentissage dès le collège. Nous dénonçons une posture idéologique contre l'égalitarisme auquel le ministère préfère la multiplication de solutions individuelles. Toute cette agitation ne masque pas la dégradation générale des conditions de cette rentrée qui touche l'éducation et qui signe l'abandon d'une ambition collective pour tous.

En France, à cette rentrée 2011, ce sont 16 000 postes supprimés pour + 62 000 élèves, alors que 14 000 nouvelles suppressions de postes sont programmées pour la rentrée 2012. Depuis 4 ans, 56 000 postes ont été supprimés dans un contexte de réformes contestées et combattues de la maternelle à l'université.

Dans l'Oise, cette rentrée 2011 est marquée par les suppressions de postes. Dans le second degré, 24 (-30 en mars 2011) postes sont fermés dans les lycées de l'Oise pour 166 élèves en plus, 31 (-25 mars 2011) postes sont supprimés dans les lycées professionnels. Dans les collèges, l'accueil des plus de 37 000 élèves se traduit par des moyennes d'effectifs élevées dans certaines divisions ; ainsi dans 40% des collèges de l'Oise, (26 établissements sur les 66), les effectifs pour toutes les divisions d'un même niveau sont à 28 élèves ou plus.... Dans le premier degré, le département de l'Oise subit la fermeture de 11 postes alors qu'au moins 345 élèves de plus sont scolarisés par rapport à l'année dernière. 9000 enseignants du primaire manquent ainsi à l'appel à cette rentrée en France.

Ces mauvaises conditions se traduisent par des effectifs de classes qui continuent à augmenter, des conditions de travail dégradées pour les personnels (postes sur plusieurs établissements ; recours massifs aux emplois précaires ; vie scolaire, administrative, technique, sanitaire et sociale mises à mal ...), une explosion du nombre d'heures supplémentaires, des suppressions de classes, de sections, d'options.

L'enseignement privé ne s'y est pas trompé qui profite de la mise en concurrence de l'école publique. A Beauvais, l'institution saint esprit ouvre une classe pour les 2 / 3 ans, suivant en cela l'exemple de l'institution privée Sévigné à Compiègne. La scolarisation des moins de 3 ans ne sera-t-elle accessible qu'aux parents qui peuvent payer?

Nous subissons donc à cette rentrée un nouveau coup de rabot pour les missions au service de la réussite des élèves: suppression organisée des RASED, baisse de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, intégration au rabais des élèves handicapés, évaluations démolition de la formation initiale et continue des enseignants, détérioration des conditions d'accueil des élèves, éducation prioritaire sacrifiée avec la mise en place des Eclair(1), difficultés à assurer des remplacements de qualité dans des conditions acceptables, découragement et mise en difficulté des jeunes enseignants, ainsi que des élèves dont ils ont la charge, asphyxie des mouvements d'éducation populaire, d'éducation nouvelle, et des associations d'éducation complémentaires de l'enseignement public,...développement de l'apprentissage dès 14 ans...alors que les écarts scolaires se creusent en défaveur des plus démunis, également premières victimes de la crise sociale.

Le contentieux est lourd. Le décret sur la nouvelle gouvernance confirme l'approche ministérielle pour qui l'école doit fonctionner sur le modèle de l'entreprise. Nouvelles modalités d'évaluation des personnels avec une large part laissée à l'appréciation du mérite, réforme inquiétante du statut des personnels, formatage des systèmes éducatifs à l'échelon européen en vue de les adapter aux besoins économiques en fournissant aux marchés des travailleurs formés à un niveau minimum. L'approche par compétences (voir le LPC) en lieu et place des qualifications en tire son origine et elle-même s'inspire de l'idéologie néolibérale. , le recentrage sur le socle commun, la mise au second plan de la notion même de connaissances, c'est le système éducatif dans son entier qui se voit remodelé, et c'est le sens et la finalité de l'école qui se trouvent modifiés.

Au plan salarial, l'exemple de l'évolution du salaire des enseignants est significatif. Le salaire statutaire d'un enseignant débutant avec 15 ans d'ancienneté est inférieur en France à la moyenne des pays de l'OCDE et entre 1995 et 2009, la France fait partie avec la Suisse des deux pays où ce salaire statutaire a constamment baissé

Pour toutes ces raisons, la FSU Oise appelle les personnels à se mettre en grève et à manifester dans le cadre de la journée nationale d'action du mardi 27 septembre 2011 à l'appel des fédérations de l'éducation nationale avec le soutien des parents d'élèves de la FCPE, des organisations lycéennes et étudiantes, des associations de l'éducation populaire et des mouvements pédagogiques pour dire
STOP à la dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels
POUR exiger d'autres choix pour une école démocratique, ambitieuse et émancipatrice.